



Charte du bénévole 2025

En tant que Bénévole au festival MySwissMailles, je reconnais et accepte que ma participation soit soumise aux dispositions ci-dessous.

Afin de participer en tant que Bénévole, les candidat·e·s doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé·e·s de 18 ans révolus, au 1er janvier de l'année de l'événement.

La participation en tant que Bénévole implique de prendre connaissance, de suivre et de respecter, en tout temps, les règlements, instructions et programmes émis par le festival ainsi que par les responsables de secteurs.

Contrepartie

Le·la Bénévole bénéficie d'un repas et boissons par jour, ainsi qu'un bon d'achat à faire valoir sur les différents stands lors du festival.

Sur demande écrite à : benevoles@myswissmailles.ch une attestation de bénévolat peut être délivrée à la suite de l'événement.

Engagements du bénévole :

Je m'engage à respecter les horaires qui me seront transmis fin de ne pas pénaliser les autres bénévoles, et à informer au plus vite la personne responsable des bénévoles, de tout retard, ou absence imprévue.

En tant que bénévole, je suis la carte de visite du festival. A ce titre, je m'engage à avoir un comportement adéquat, je dois montrer une image conforme aux valeurs du festival : respect, politesse et bienveillance.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, ou de comportement inadéquat, la mission du·de la bénévole s'achève immédiatement.

J'accepte que mon image puisse être utilisée par le festival qui réalise des prises de vues (photos ou vidéos) à des fins de communication interne et externe (site internet, réseaux sociaux, chaîne YouTube). Le festival s'engage à respecter votre droit à l'image et à ne pas l'utiliser à d'autres fins que celles décrites ci-dessus.